



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 83  
Présents à la séance : 50  
Représentés (pouvoirs) : 8

Date de la convocation : 15/10/2020

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération : 29 / 10 /2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
D'UN SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 22 OCTOBRE 2020**

**Délibération n° DCS/2020/12**

**OBJET : CONSTITUTION ET ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL  
D'OFFRES (CAO)**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE VINGT DEUX OCTOBRE**

**Le Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Scot de l'aire gapençaise, s'est réuni à Bâtipolis à Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Benoît ROUSTANG, Président du Syndicat mixte du SCoT.**

**Etaient présents ou représentés :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy :** BARTHELEMY Monique représenté(e) par SELIER Jacques (pouvoir), PANSERI Jean-Marc suppléant de BONIN Vivien, BONNARDEL Jérôme, BOURGAT Michel représenté(e) par ROGOU Marie-Paule (pouvoir), BRIOULLE Jean-Pierre, EYSSERIC Serge suppléant de GILARDEAU Christian, IDELOVICI Richard, RICOU CHARLES Michel représenté(e) par BRIOULLE Jean-Pierre (pouvoir), ROGOU Marie-Paule, SELIER Jacques

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar :** ACHIN Richard, BEAUDOIN Gérard représenté(e) par LESOEUR Jonathan (pouvoir), BELLON Marie représenté(e) par BLACHE Jean-Luc (pouvoir), BERNARD Julie, BLACHE Jean-Luc, BOYER Christophe, CARLUE Ivan, CATINOT Simon, LESOEUR Jonathan suppléant de COLLE Jean-Pierre, DESSEIN Aurélie, DISDIER Christophe, DUMAS Christian, ESCALLE Jean, GARCIN Bernard, MACLE Josiane, MOREL Christian, BOYER Pierre suppléant de PY Martine, ROUSTANG Benoît, SARRAZIN Bruno représenté(e) par ACHIN Richard (pouvoir)

**Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance :** ARNAUD Rolland représenté(e) par BONNAFOUX Joël (pouvoir), BONNAFFOUX Joël, PHILIP Michel suppléant de BORRELLY Alexandre, CHEVALIER Florence, CLAUZIER Elisabeth, ESTACHY Jean-François, FEUILLASSIER Béatrice, TERRAS Laurence suppléant de KUENTZ Adèle, PONS Julien, REYNAUD Laurent, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, SOLOMIAC Florence, TAIX Marie-Laure

**Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance :** AILLAUD Jean-Baptiste, ALLEGRA Francesco, AYACHE Serge, MEDILI Vincent suppléant de BOUTRON Claude, BROCHIER Jean-Louis, BUTZBACH Pimprenelle, COMBE Hervé, MAZET Jérôme suppléant de DIDIER Roger, ALLAIN-LAUNAY Mathieu suppléant de DUGELAY Denis, GAY-PARA Michel, GRENIER Maryvonne, GRIMAUD Roger, MOSTACHI Ginette, MULLER Christian représenté(e) par ODDOU Rémy (pouvoir), ODDOU Rémy

**Etaient absents ou excusés :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy :** ACANFORA Christiane, AQUINO Roger, CONTOZ Jean-François, DE BONNAULT Marie-José, FRANCOU Jacques, FROGET Alain, LAURENS Jean, LORIDON Pablito, ROUSSEAU Jean, VERBAUWEN Marie-Josèphe

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar :** BICAIS Jean-Jacques, BONNABEL Eveline,

COLLIN François, DABAT Marc, GINSBERG RIGAUD Catherine, RAYNE Jean-Michel

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : BOURGADE Béatrice, LEFORT Dominique

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : ALLEC Patrick, ARNAUD Jean-Michel, COSTORIER Rémi, HUBAUD Christian, JOUBERT Claudie, LOUCHE Frédéric, VAN WONTERGHEM Christian

**Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

- Florent BASSET, délégué suppléant de la CCBD (commune de Chabestan)
- Martine ARMELIN, déléguée suppléante de la CCCV (commune de St Léger les Mèlèzes)
- Antony REY, délégué suppléant de la CCCV (commune de La Motte en Champsaur)
- Simon GALLES, chargé de mission urbanisme au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise
- Lucile NIVOU, chargée de mission transition énergétique au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise
- Pascal SAUTY, chargé de mission SIG-Observation au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Mme Maryvonne GRENIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

---

Vu les dispositions de l'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que, pour les marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens mentionnés à l'article 42 de l'ordonnance susmentionnée (...), le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres ;

Vu les dispositions de l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose que la Commission d'Appels d'Offres est composée, pour les communes de 3 500 habitants et plus et pour les EPCI, de l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant, du président, et de 5 membres de l'assemblée délibérante élus par l'organe délibérant ;

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Le Président rappelle que d'autres participants, avec voix consultative, peuvent être invités à participer à la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation.

Le Président présente à l'assemblée une proposition de liste, élaborée en discussion avec le Bureau Syndical. Il précise que sa composition tient compte de la représentativité des secteurs du SCoT : un titulaire et un suppléant par EPCI plus 2 représentants pour l'Agglomération de Gap Tallard Durance.

*Liste proposée par le Président :*

Président de la CAO : Président du Syndicat Mixte du SCoT

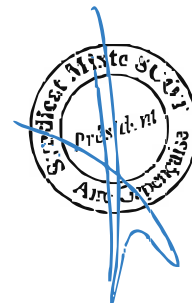
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Claude BOUTRON	Mme Maryvonne GRENIER
M. Jean-Baptiste AILLAUD	M. Michel GAY PARA
M. Christian GILARDEAU-TRUFFINET	Mme Marie-Paule ROGOU
M. Bruno SARRAZIN	M. Jean-Luc BLACHE
Mme Clémence SAUNIER	M. Jean SARRET

Le Président constate qu'aucune autre liste n'a été déposée en début de séance.

**Les élus du conseil syndical, à l'unanimité des présents et représentés,**

- ☒ **Elisent, au scrutin public, les délégués syndicaux inscrits sur la liste proposée par le Président pour siéger à la Commission d'Appel d'Offre du Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise ;**
- ☒ **Décident de donner à la Commission d'Appel d'Offre du Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise un caractère permanent.**

**ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE**



**Le Président  
Benoît ROUSTANG**

